

d'affaires et la coopération industrielle. Elle encourage aussi les efforts de coopération portant sur le transport, le tourisme et la migration de la main-d'oeuvre. Elle contient en outre une importante partie sur la protection de l'environnement.

La troisième corbeille traite de la coopération dans les domaines humanitaires et autres. Ses principaux thèmes sont les relations entre les personnes (y compris la réunion des familles, la liberté de déplacement, les normes applicables à la délivrance de visas et aux mariages entre citoyens d'États différents), l'amélioration de la diffusion de l'information (parlée, écrite, filmée, radiodiffusée et télévisée), l'amélioration des conditions de travail des journalistes, ainsi que la coopération et les échanges dans le domaine de la culture et de l'éducation.

Après Helsinki, des réunions de suivi ont eu lieu à Belgrade (1977-1978), à Madrid (1980-1983) et à Vienne (1986-1989). La prochaine commencera à Helsinki le 24 mars 1992. Des rencontres d'experts, de plus courte durée, portant sur des questions précises, comme les relations humaines et le règlement pacifique des différends, ont aussi été organisées.

Les changements historiques survenus en Europe au cours des dernières années ont étendu le champ d'action de la CSCE pour établir un nouveau cadre de sécurité en Europe fondé sur la coopération et non sur la confrontation. En 1989, le document de clôture de la réunion de suivi de Vienne est sorti des sentiers battus parce qu'il comportait des engagements de grande portée dans tous les domaines visés par la CSCE, particulièrement dans le cas des droits de la personne. Le document aborde en détail les questions des droits des minorités, la lutte contre la haine, le racisme et l'anti-sémitisme et favorise la tolérance.

La Conférence de Bonn sur la coopération économique en Europe (mars 1990) a été une étape critique du traitement des questions économiques dans le cadre de la CSCE. Tous les États participants ont accepté que l'accroissement de la coopération et de l'intégration économique repose sur les principes qui sous-tendent les économies de marché.

De même, la Conférence de Copenhague sur la dimension humaine (juin 1990) a renforcé l'engagement pris initialement dans l'Acte final, les États participants s'étant déclarés convaincus que le «plein respect des droits de la personne et des libertés fondamentales ainsi que la création de sociétés fondées sur la démocratie et la suprématie du droit sont essentiels à l'établissement en Europe d'un climat durable de paix, de sécurité, de justice et de coopération» (traduction).